

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Couvin, Monsieur Jennequin, en date du 15/04/2022 ;

L'autorisation	N° EC115
Est délivrée à	Michel Bastin
Domicilié	Rue Hamia 6 – 5660 Pesche
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Camp de vacances « A la bonne heure » situé à Rue Bas du Village 2 – 5660 Pesche
Capacité	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 14/04/2027.

Le 16/05/2022

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts
Camps

Amélie Collard